

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 22 août 2018

Compte-rendu sommaire

Etaient présents : Mmes et MM Jean-Léon CONDÉRANNE, Maire, Christian PÉGUILHÉ, Christian LAMANE, Isabelle KHALA-PÉGUILHÉ, Adjoint, François ARIZA, Elisabeth LAPEYRE, Pascal BORDENAVE, Aline DARRIBÈ, Florence BIGNES, Christophe LAYAA-LAULHÉ, Nathalie MALÉ et Xavier HÉRALD, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s) : Mmes Stéphanie GOMES et Paula SANTOS.

Absent : M. Pierre MOUREU

M. Christian LAMANE a été élu secrétaire de séance.

I – Point sur les travaux en cours

- a) Subvention exceptionnelle voirie : Suite aux intempéries de juin, la commune a subi de nombreux dégâts. A ce titre, elle a fait l'objet d'un classement en « état de catastrophe naturelle », ce qui nous permet à présent de solliciter du Conseil Départemental 64, une subvention exceptionnelle afin de faire face aux dépenses imprévues liées à la remise en état de la voirie, suite à ces intempéries.
- b) Travaux salle des sports : Lors de la dernière réunion de chantier du 21 août, il a été constaté que les travaux extérieurs béton désactivé des allées et les gouttières ne sont pas encore terminés. Le Conseil municipal fait donc connaître qu'il souhaite vivement l'achèvement de tous ces travaux avant la rentrée scolaire. Une rencontre avec l'entreprise chargée de la maçonnerie est programmée le jeudi 23 août.

II – Rentrée scolaire 2018-2019

- a) Local sieste : Au vu du nombre important de nouvelles inscriptions à l'école, le local sieste actuel devenant trop petit, et après discussions sur l'opportunité de transférer ce local au foyer rural ou au club-house du tennis dans la salle des sports, le vote a été en faveur de ce dernier lieu (résultat du vote : 7 pour le local club-house tennis et 5 pour le foyer rural). Monsieur le Maire rencontrera le président du club de Tennis pour discuter des formalités à venir.
- b) Création d'une nouvelle association des parents d'élèves des classes bilingues : Le Conseil municipal prend acte de la création d'une nouvelle association des parents d'élèves des classes bilingues. Celle-ci a pour but d'échanger avec d'autres écoles bilingues afin de soutenir cette filière.

III – Délibération relative aux frais de fonctionnement de l'école modifiant la précédente

Le Conseil municipal décide d'arrêter les frais de fonctionnement par élève fréquentant l'école, à la somme de 705,00 €.

V – Location appartements au-dessus de l'école

Le T3 ayant été libéré par son ancien locataire, a été attribué à la locataire du T2 voisin, pour un loyer mensuel de 374,94 €. Le T2 a été également reloué pour un loyer mensuel de 238,28 €.

VI – Questions diverses

Devis sono : un devis est présenté à l'assemblée, pour l'achat d'une nouvelle sono fixe, qui serait mise à la disposition des associations. Après discussions, le Conseil décide de valider le devis de l'entreprise Silver Wolf Music, pour un montant TTC de 1 262,00 €.

Devis Bodet : un devis de l'entreprise Bodet d'un montant de 432,00 € a été validé pour le nettoyage et la réinstallation du chrono de la salle des sports.

Sonnerie des cloches samedi et dimanche matin : Suite à une demande du voisinage, les cloches ne sonneront plus le samedi et le dimanche matin à 8h00.

Réunion PLUI : Le Conseil municipal se réunira le 13 septembre prochain pour une réunion d'information concernant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Vu par nous, maire de la commune de Mazerolles, pour être affiché le 25 août 2018 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A MAZEROLLES, le 25 août 2018

Sceau de la mairie



Le Maire


Jean-Léon CONDÉRANNE